

Formation proposée par l'IDS Normandie  
formation habilitée par la DRAJES

**Niveau 4 (BAC)**

## LE MÉTIER

Le BPJEPS mention « animation socio-éducative ou culturelle » permet d'exercer en autonomie son activité professionnelle, en utilisant un ou des supports techniques dans les champs des activités éducatives, culturelles et sociales, dans la limite des cadres réglementaires.

L'animateur est responsable de son action au plan pédagogique, technique et organisationnel et assure la sécurité des tiers et des publics dont il a la charge.

Il a la responsabilité d'une action éducative qui s'inscrit dans le projet de la structure. Il encadre tout type de public, dans tous lieux d'accueil ou de pratique en prenant en compte les publics et les contextes territoriaux de vie de ces publics. Il est attendu, en complément des animations, que l'animateur soit en mesure de proposer et concevoir des projets à partir des constats réalisés auprès des publics qu'il accueille et des financements mobilisables par la structure.

L'animateur travaille avec d'autres professionnels, des volontaires, des personnes engagées dans l'action. Il peut relever de tous les types de statut : salarié du secteur public ou privé, travailleur indépendant ou responsable d'entreprise.

## SECTEUR D'ACTIVITÉS

Le secteur associatif et la fonction publique territoriale sont les employeurs principaux des animateurs (trices). Les activités s'exercent dans le cadre de structures relevant du secteur public (collectivités territoriales et établissements publics) ou du secteur privé (associations, entreprises), ainsi que sous statut de travailleur indépendant.

## ÉVOLUTION DE CARRIÈRE

Les évolutions possibles vers : une activité technique, l'encadrement pédagogique, la formation, une spécialisation sur l'accueil et l'encadrement d'un public, la coordination puis direction d'une structure, des diplômes supérieurs (DEJEPS, DESJEPS). Des concours dans la fonction publique territoriale, comme celui d'éducateur territorial, permettent aux titulaires du BPJEPS de s'y inscrire.

SE FORMER AUX MÉTIERS DE L'ANIMATION SOCIALE  
DANS UNE OPTIQUE ÉMANCIPATRICE

## BPJEPS mention « animation socio-éducative ou culturelle »

DIPLOME D'ÉTAT DE NIVEAU : 4 ([RNCP 39926](#))

Arrêté du 09/11/2024 : Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport, du Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports

### PUBLIC CONCERNÉ

Demandeurs d'emploi, salariés ou apprentis

**Aptitudes :** Une aptitude aux relations ; le sens de l'animation et de l'organisation ; le sens du travail en équipe ; un équilibre physique et psychologique

### DURÉE DE LA FORMATION FORMATION EN ALTERNANCE

**13** mois

**560h** de formation théorique

**1120h** de formation pratique  
sur terrains professionnels

RENTRÉE : 2 NOVEMBRE 2026

FIN DE FORMATION : 17 DÉCEMBRE 2027

### LIEU DE FORMATION & NOMBRE DE PLACES

IDS Normandie  
Allée de Flore - BP 118  
76380 Canteleu

**20 places**

### CONTACTS

ORIENTATION - INSCRIPTION - FINANCEMENT

Le Service Admission

02.32.83.25.24 - [admission@idsnormandie.fr](mailto:admission@idsnormandie.fr)

Référent de la formation : Samuel MALLANGEAU

02.32.83.25.87 - [bpjeeps@idsnormandie.fr](mailto:bpjeeps@idsnormandie.fr)

# DIPLOME D'ETAT DE NIVEAU 4 : BPJEPS ASEC

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

Acquérir les compétences en alternance (organisme de formation et structure d'alternance) prévues dans les quatre Blocs de Compétences (BC) pour l'obtention du Brevet Professionnel.

## ORGANISATION ET

## CONTENU DE LA FORMATION

La formation théorique et pratique comprend :

- ✓ 32 semaines en structure d'alternance (environ 1120 heures),
- ✓ 16 semaines en organisme de formation (560 heures).

La formation théorique est organisée en 4 Unités de Formation (UF) qui permettent de valider les 4 Blocs de Compétences :

- ✓ UF 1 : Le projet d'animation (168 h)
- ✓ UF 2 : Valoriser les activités et projets d'une structure (84 h)
- ✓ UF 3 : Méthodes, techniques et outils d'animation (168 h)
- ✓ UF 4 : Activités et accompagnement des publics dans la vie quotidienne (140 h)

La formation pratique d'une durée totale de 32 semaines se déroule dans une ou deux structures d'alternance consécutives, selon le parcours des stagiaires.

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Les modalités pédagogiques sont multiples. Tout au long du parcours de formation, selon les objectifs d'apprentissages, le scénario pédagogique conçu par les formateurs peut comprendre des cours, des Travaux Dirigés et des Travaux Pratiques sous forme d'ateliers et de visites sur sites.

Le centre de formation privilégie les méthodes de pédagogie active, de participation collective et d'expression de la créativité. Durant toute leur formation, les étudiants bénéficient d'un accompagnement à la fois individuel et collectif de la part de l'équipe de formation.

Les ressources sont partagées sur la plateforme pédagogique mobilisée (<http://e-campus.ids.fr>).

## MODALITÉS DE CERTIFICATION

Le BPJEPS est constitué de 4 Blocs de Compétences (BC).

Les épreuves de certification sont organisées par l'organisme de formation et la structure d'alternance pédagogique.

- ✓ BC 1 : Concevoir et mettre en œuvre des projets d'animation dans le cadre de l'organisation de travail d'une structure du champ du sport ou de l'animation
- ✓ BC 2 : Valoriser les activités et les projets d'une structure du champ du sport ou de l'animation
- ✓ BC 3 : Concevoir, conduire, en sécurité et évaluer, des séquences d'animation et des séances d'activités culturelles, éducatives ou sociales dans le cadre du projet et de l'organisation de la structure
- ✓ BC 4 : Organiser et encadrer le « vivre ensemble » des publics accueillis au sein d'une structure proposant des activités de loisirs et d'animation socioculturelle

Pour valider chaque Bloc de Compétence, le(la) candidat(e) doit rédiger un écrit, suivi d'une présentation orale et d'entretien.

## ORIENTATIONS PÉDAGOGIQUES

L'IDS Normandie étudie les transformations de l'action sociale et du travail social, au regard des problématiques contemporaines qui concernent notamment le secteur de l'animation. Dans le cadre de ses formations, l'institut propose des approfondissements sur :

- La place et le rôle de l'animation sociale auprès des personnes vulnérables : personnes âgées, personnes en situation de handicap, en situation de précarité,
- Les questions urbaines et de médiation sociale, notamment dans les quartiers de la politique de la ville,
- Les questions liées à la participation, à la citoyenneté et au pouvoir d'agir des habitants,
- L'utilisation du numérique pour les techniques d'animation.

## DISPOSITIFS POUR RÉUSSIR

### DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUALISÉ

Accompagnement collectif et individuel sur toute la durée de la formation par un même référent de parcours de formation en petit groupe.

### ANALYSE DES PRATIQUES EN FORMATION PROFESSIONNELLE

Des temps réguliers d'analyse des situations de travail issues des stages permettent une réflexion en lien avec les apports théoriques dans une démarche professionnalisante et une posture éthique

### ENVIRONNEMENT NUMÉRIQUE DE FORMATION

<http://bit.ly/presentation-services-outils-numeriques>.  
Accès à un référent numérique de proximité.

### CENTRE DE RESSOURCES

Sur site et en ligne.  
Avec l'appui des documentalistes.

Renforcement en français sur toute la durée de la formation et à distance

## MODALITÉS D'INSCRIPTION / ADMISSION

### PRÉREQUIS

- ✓ Aucun diplôme n'est exigé.
- ✓ Être titulaire de l'un des certificats relatifs au secourisme suivants :
  - *a minima*, le certificat de compétences relatif à l'unité d'enseignement «prévention et secours civiques de niveau 1» (PSC1) ou équivalent;
  - ou, le certificat de sauveteur secouriste du travail (SST) en cours de validité
- ✓ Justifier d'une expérience d'animateur auprès d'un groupe d'une durée minimale de 200 heures

### CONDITIONS D'ENTRÉE EN FORMATION

- ✓ Remplir et envoyer un dossier de candidature avec les pièces demandées: vérification des prérequis et des pièces justificatives, étude du CV et des écrits figurant dans le dossier
- ✓ Participer à un entretien oral destiné à étudier les modalités d'entrée en formation

Aménagements de formation possibles pour des personnes en situation de handicap avec le soutien d'un référent handicap

### DISPENSES ET ALLÈGEMENTS

Des dispenses de certification et des allègements sont prévus par l'arrêté du 9 novembre 2024 (annexe III), l'arrêté du 18 novembre 2024 et l'arrêté du 30 janvier 2025.

Les candidats admis qui désirent obtenir des allègements, peuvent prendre rendez-vous auprès du service admission qui informe les candidats des modifications de tarification possibles de la formation avec allègements.

### CONTRAT D'APPRENTISSAGE

La formation peut être réalisée en contrat d'apprentissage avec un centre de formation des apprentis partenaire.  
Pour tout renseignement, veuillez contacter le service admission.

### COÛT

FRAIS D'ADMISSION (sauf apprenti) : 55 €

(demandeurs d'emplois ou étudiants à l'inscription : 25 €)

FORMATION (13 mois) : 13 € par heure de formation théorique soit  
7280 € le coût pédagogique en 2026

### FINANCEMENT

Sous réserve d'éligibilité, vous pouvez bénéficier d'un financement :

- Contrat d'apprentissage ;
- Contrat de professionnalisation ;
- Dispositif « Sésame vers l'emploi »
- Compte personnel de formation ;
- CPF de transition professionnel ;
- Plan de développement de compétences (employeur) ;
- Un Opérateur de compétences (OPCO) via l'employeur ;
- La reconversion ou la promotion par alternance (Pro-A) ;
- Le congé de formation professionnel (secteur public) ;
- Les aides du conseil régional (dispositif « Une formation, un emploi ») ;
- Les aides de France Travail (AIF/ AREF etc.) ;
- L'aide de l'Association de Gestion du Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées (AGEFIPH).

Nous vous invitons à vous renseigner sur les modes de financement possibles auprès du service Admission.

### CALENDRIER D'ADMISSION

Clôture des inscriptions :

Lundi 5 octobre 2026

Entrée en formation :

Lundi 02 novembre 2026

Entretiens de positionnement (en début de formation) :

A partir du 16 novembre 2026

### INSCRIPTION

Téléchargez le dossier de candidature :

<https://bit.ly/di-bpjepps-asec>

à envoyer avec les pièces demandées à :

[bpjepps@idsnormandie.fr](mailto:bpjepps@idsnormandie.fr)

### AUS NORMANDIES

Référent Handicap : [referent.handicap@idsnormandie.fr](mailto:referent.handicap@idsnormandie.fr)  
Validation des Acquis de l'Expérience : [vae@idsnormandie.fr](mailto:vae@idsnormandie.fr)  
Référent numérique : [sun@idsnormandie.fr](mailto:sun@idsnormandie.fr)

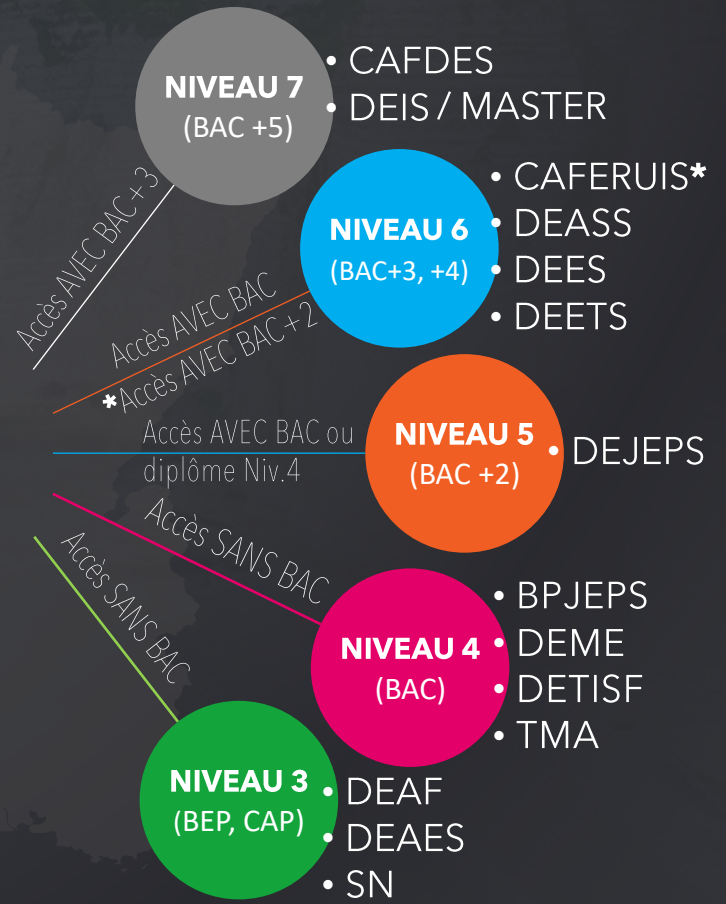
● **Rouen**

L'IDS NORMANDIE PROPOSE  
DES FORMATIONS PROFESSIONNALISANTES  
DANS LE SECTEUR SOCIAL  
CHAMPS SOCIAL - MEDICO-SOCIAL & ANIMATION SOCIALE  
ALLANT DU NIVEAU 3 AU NIVEAU 7



Nos formations se déroulent  
partiellement à distance

Classe virtuelle - activité - ressource - collaboration  
forum de cours - production - tutorat



La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes :  
ACTIONS DE FORMATION  
ACTIONS PERMETTANT DE FAIRE VALIDER LES ACOUIS DE L'EXPIRIENCE

Validation des Acquis de l'expérience - VAE

Formations  
CERTIFIANTES

Formations  
DIPLOMANTES

Formations  
EN ALTERNANCE